



## Enquête DUP : Thèmes

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	1	2	3	4	5	6	7	8	9
							Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable
588				05/02/18											
587				05/02/18			x	x	x	x	x	x	x	x	

## Résumé de l'observation/courrier/pétition

## Avis Ville d'Achères dans le cadre de l'enquête publique complémentaire.

Suite aux conclusions de l'enquête publique de 2014 et aux enseignements tirés de la concertation menée en 2016 sur un tracé alternatif permettant une correspondance avec la ligne E du RER prolongée en gare de Poissy, la ville d'Achères tient à apporter son soutien au principe de ce tracé alternatif en milieu urbain.

Ce tracé a la vertu de la proximité : il permet en premier lieu aux Achérois de se rendre aisément dans le centre de Poissy, important centre-ville, mais aussi territoire d'implantation de nombreux emplois. A plus large échelle, il offre également aux Achérois la possibilité de rejoindre rapidement une gare Eole, et de bénéficier de tous les atouts de cette ligne structurante pour le devenir des Yvelines, puisqu'elle contribuera à désengorger le RER A.

Il est en revanche regrettable que les délais de réalisation ainsi que le coût des travaux suite à ce tracé modificatif soient aussi élevés.

La ville d'Achères sera également attentive aux désagréments attendus durant la phase travaux : ceux-ci seront nombreux, tant autour de la gare d'Achères que dans le centre-ville de Poissy.

A ce titre, il conviendrait que des études plus complètes soient menées sur les conséquences de la phase travaux, notamment en matière socio-économique : les progrès d'après-demain attendus tant de la part du Tram 13 Express que d'Eole ne doivent pas être les régressions de demain. Les habitants de nos villes ne le comprendraient pas.

La ville d'Achères, concernant la ligne Tram 13 Express, réaffirme son attachement à la réalisation d'une station de tram dans le quartier du Chêne Feuillu dès la mise en service de la ligne Tram 13. Cette station est commandée par l'intérêt des habitants de ce quartier éloigné géographiquement tant de la gare d'Achères Ville que de la future station Poissy ZAC. Cette station doit permettre de pallier à l'arrivée éventuelle d'une gare de correspondance actuellement conditionnée à l'hypothétique et tardif passage de la ligne Paris Normandie (LNP). A ce sujet, la ville d'Achères demande que les maîtres d'ouvrage se prononcent clairement et fassent cesser toute ambiguïté : sur l'ensemble des cartes illustrant la future ligne (en tracé initial comme en tracé alternatif) figure une station nommée Achères-Chêne Feuillu. Sur les documents contenus dans le dossier d'enquête publique, notamment ne page 2 du dossier d'information, la carte comporte même une légende, conjuguant à l'indicatif : "dans le cadre du tracé initial, la station Achères - Chêne Feuillu est envisagée à plus long terme, sous réserve de réalisation de la LNP". Or, lors de la réunion publique organisée le 11 janvier dernier à Poissy, les maîtres d'ouvrage ont balayé d'un revers de main la future station, déclarant qu'elle n'a jamais été qu'une simple option.

Pourquoi dès lors ne pas afficher clairement le fait que la décision concernant cette station est déjà prise ?

A défaut, et même si elle le regrette, si ce refus venait à être confirmé, la ville d'Achères demande à Ile-de-France

Mobilités de mettre en place un renforcement des solutions alternatives au transport ferré : liaisons bus en site propre vers Poissy, navettes autonomes, valorisation et développement des liaisons douces entre le quartier du Chêne Feuillu, le Technoparc (actuel et agrandi) et la Gare ZAC Rouget de l'Isle permettant ainsi aux habitants du sud d'Achères de rejoindre plus facilement les pôles d'activités pisciacaals.

## Rachid MEDOUNI, directeur de la MISSION LOCALE POISSY CONFANS 19 bid DEVAUX 78300 POISSY

A la lecture du projet « TRAM 13 EXPRESS » passant par le centre de POISSY, je ne peux qu'apporter mon soutien à la version 2 de ce projet appelé « TRACE URBAIN ». En effet, sur la base de notre observation de la mobilité de 5000 jeunes que nous accompagnons, il nous semble que ce projet constitue indéniablement un levier pour l'accès à l'emploi et à l'autonomie des jeunes du territoire. Au nom de la Mission Locale de Poissy/Confans, nous soutenons ce projet et cette version.

**Enquête DUP : Thèmes**

	Enquête DUP : Thèmes										Résumé de l'observation/courrier/pétition											
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye												
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complète	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable		
589				05/02/18			x					x			x						Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	<p><b>MIMME blaquièrè</b> Le tracé urbain du Tram 13 est intéressant pour les raisons suivantes : - Amélioration des transports, à partir de différents points dans Poissy à destination de l'intérieur et de l'extérieur de Poissy. - Il faut prévoir des endroits de parkings proches pour les personnes extérieures qui viennent prendre le Tram 13 : station Gambetta, station ZAC entraînant une baisse des véhicules en ville. - L'amélioration, ci-dessus, va aider la population de notre cité à se déplacer vers les différentes zones de notre ville ; d'où une baisse de véhicules en agglomération. - Ce tracé doit permettre l'arrivée de nouvelles sociétés dans la ZAC Rouget-de-Lisle, et de ce fait une augmentation des emplois dans Poissy voir d'habitants. Le tracé initial n'est pas raisonnable pour les raisons suivantes : - Il existe un manque flagrant de places de parkings pour accueillir les voyageurs extérieurs en transit autour de la gare de Grande Ceinture. De ce fait, le nombre de véhicules dans Poissy risque de ne pas diminuer mais d'augmenter. - Il y a un risque de pollution ferroviaire et auditive (72db toutes les 10mn entre6h et 24h) pour les habitants du quartier La Bruyère et du boulevard Rose. - Le manque de connexion entre la gare de Grande Ceinture et les dessertes de la gare Centrale (RER A, RER E, ....). En conclusion, nous sommes, madame et moi, pour la mise en place du projet « Tracé urbain ».</p>
590				05/02/18					x			x									<p><b>Anonyme</b> Le Tram 13 Express est, comme sa nouvelle dénomination l'indique un transport express... Il a vocation à faciliter l'usage des transports en commun dans le Département des Yvelines et non dans la ville de Poissy ! Le tracé urbain implique une mise en service beaucoup plus lointaine, un ralentissement sur l'ensemble de la ligne et de lourdes dépenses supplémentaires... Ce n'est pas raisonnable, il faut assuré ce taxe nord-sud au plus vite et au meilleur prix, de façon simple, en conservant le tracé initial !</p>	
591				05/02/18			x					x		x							<p><b>GISELE EDUCATRICE SPECIAUSEE Boulevard de Pirmasens 78300 POISSY</b> Je suis très favorable au nouveau tracé urbain. Quel est l'intérêt d'avoir un tramway aux ports de la ville qui ne fait que l'effleurer. Seuls les habitants de la Bruyère seraient concernés. Avec toutes les nuisances que cela comporterait. Poissy a une chance extraordinaire qui se présente. Je n'aurai plus à utiliser le véhicule pour aller me balader à Saint-Germain sur la terrasse ou aller chercher mes petits enfants à Saint-Expéry. Merci Monsieur le Maire de privilégier ce nouveau tracé.</p>	
592				05/02/18			x					x									<p><b>JEAN PIERRE Boulevard Gambetta 78300 POISSY</b> Et la pollution que nous subissons actuellement, qui en parle? Les bouchons, les poids lourds, les pots d'échappement à tout va... Je suis pour à 200% le tracé urbain et l'arrivée d'un tramtrain, 10 fois moins énergivore que les voitures. Oui ça va causer des emm... pendant le chantier, mais on ne peut pas dire stop aux routes, aux autoroutes et dire non également aux transports en commun. Un peu de cohérence quand même! Bon sang ne saurait mentir!</p>	
593				05/02/18			x					x		x							<p><b>JOSE Rue Maryse Bastié 78300 POISSY</b> Je suis boucher et mon employeur est à Mantes. Avec le tramway et ses arrêts en ville, j'y vois bien des avantages. Tout d'abord j'aurai un arrêt à la sortie de mon quartier. Aujourd'hui, je descends en voiture ou en bus. Je mets bien 20 . Demain avec en tram, ce sera plus court et moins stressant. Ensuite avec le RER E je gagnerai aussi du temps pour aller à ma boucherie. Et le temps c'est de l'argent. Alors je dis oui au nouveau tram!</p>	





## Enquête DUP : Thèmes

	Enquête DUP : Thèmes										Résumé de l'observation/courrier/pétition
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sur le site	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye	
601											M. Maréchal Poissy Pardon, oublié le PDF (pièce jointe = projet de station Poissy GC dans le tracé initial)
602			x								M. Luc Lemarchand Poissy Tout ce qui a marché avec les tramways dans les différentes villes de France sera confirmé ici à Poissy. Que les pouvoirs publics veillent à l'amélioration des voiries pour permettre d'apporter plus de confort aux pisciaisais. Je suis POUR le tracé urbain.
603			x								Isabelle Poissy Merci de saisir toutes ces opportunités pour nous faciliter la vie. On n'en peut plus de tous ces bouchons de plus en plus importants dans Poissy. J'ai longtemps habité à Paris. J'ai pu profiter du tramway. Et ça facilite les déplacements bien au delà des nos propres habitations et nos habitudes. Je suis favorable à ce tracé en ville.
604			x		x		x				Mme Cécile Darnois Poissy POUR MA PART, LE TRACÉ INITIAL NE PRESENTE AUCUN INTERET SI CE N'EST JETER L'ARGENT PAR LA FENETRE... SEUL LE TRACÉ URBAIN PRESENTE : - DES GAGES DE DEVELOPPEMENT POUR POISSY. - UNE AMELIORATION DE L'OFFRE DE TRANSPORT POUR NOUS ET SURTOUT POUR NOS ENFANTS, CERTES AVEC UN COUT PLUS IMPORTANT MAIS QUI SERA "RENTABILISE" A L'AVENIR, CERTAINEMENT PAS AVEC LE TRACÉ INITIAL. JE SUIS FERMEMENT OPPOSEE AU TRACÉ INITIAL ET VOTE DONC OUI AU TRAM 13 URBAIN.
605			x	x							Anonyme Je trouve le nouveau tracé passant par le centre ville desservant la gare RER et SNCF très bien. Cela permettra aux habitants de traverser Poissy avec un moyen de transport très propre et silencieux, cela permettra aussi d'avoir moins de voitures et de mieux circuler. J'espère que le projet avec le nouveau tracé sera choisi car c'est important pour la ville de Poissy.
606			x		x						Anonyme Poissy Le projet de tracé urbain est le projet qui conviendra le mieux aux pisciaisais et aux usagers de la ville. Il est clairement plus intéressant car mieux connecté aux pôles d'échanges et permettra en plus un renouvellement des espaces communs ! Je souhaite que le tracé urbain soit adopté plutôt que le tracé initial.
607									x		Mme Sandrine Ruhaud Poissy Pour moi le tracé du TRAM est parfait
608			x								Paco Totallement contre le tracé urbain car il ne prend pas en compte plusieurs aspects l'environnement, le bruit et tous les désagréments que cela va engager ! C'est pour cela que je choisis le tracé initial qui a bien été étudié et de longue date, ce tracé offrira un nouveau souffle pour la ville et avantagera les usagers.

		Enquête DUP : Thèmes																					
		1	2	3	4	5	6	7	8	9													
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition	
							x																
609				06/02/18			x					x											<p><b>M. (Mime ?) Nguyen 11 rue du 8 mai 1945 - Acheres</b></p> <p>JE SUIS FAVORABLE AU NOUVEAU TRACÉ CAR IL Y A TROP DE VÉHICULES EN CENTRE VILLE D.OU POLLUTION IMPORTANTE ET RISQUE D'ACCIDENT CAR BEAUCOUP DE SENIORS AUSSI. DE PLUS IL FAUT FACILITER LES INTERCONNEXIONS AVEC LES GRANDES LIGNES POUR ÉVITER DE SE RENDRE À PARIS POUR PRENDRE UN TGV.</p>
610				06/02/18			x					x											<p><b>Mme Lapaille 20 Av du Cep Poissy</b></p> <p>Je n'ai pas envie de voir circuler un tramway à l'extérieur de Poissy et lui faire un coucou au passage sans pouvoir l'utiliser... Les rames de tramways sont agréables à regarder mais ce n'est pas l'objectif de ce projet..... Je viens d'une ville NANCY qui a mis en place début des années 2000 un tramway qui passe au milieu de quartiers très anciens et des avenues qui ne sont pas des grands boulevards où la cohabitation entre les voitures et le tramway se fait très bien. Quel plaisir d'utiliser ce moyen de transport souple, peu bruyant, rapide, confortable... Compte tenu des développements urbains à venir dans la ville de Poissy, il est indispensable que ce Tram13 assure des arrêts dans le centre-ville, les nouveaux quartiers et surtout la gare... Il ne faut surtout pas rater cette opportunité qui répond pleinement aussi à la révolution engagée pour faire évoluer les habitudes de mobilités et désengorger notre ville de Poissy. Je suis à 100% pour le tracé urbain du Tram 13</p>
611				06/02/18						x													<p><b>Michel</b></p> <p>J'aurais une observation voir plusieurs le tram train de Acheres à Poissy avec deux stations sans aucun Arrêt près de la zone d'activité Technoparc et le lycée Charles de Gaulle pourtant l'affluence est énorme, stupéfait tout de même de voir que ce projet ne prend en compte les milliers d'ouvriers de l'usine PSA du côté porte d'Acheres et toujours près de la zone d'activité, à moins qu'un futur projet ne voit le jour sur les anciens parkings de l'usine et pour ne déranger personne pas d'arrêt. Ceci dit la zone d'activité devrait être agrandi à moins qu'on nous a encore menti. Les bus et voitures il y en aura toujours autant si vous continuez à dépenser l'argent des impôts bêtement ! Un tram pour quoi faire en faite ? Je vois un projet qui n'a pas été vraiment travaillé de fond en comble et si ce projet devait voir le jour on aura ce qu'on mérite. Ce que je retiens c'est que le projet initial reste tout de même avantageux et limite la casse.</p>

		Enquête DUP : Thèmes									
		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
		Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial
612				06/02/18					x		Complémentaire au tracé initial
<b>Résumé de l'observation/courrier/pétition</b>											
<p><b>Mme Carole Alichon</b></p> <p>Je suis contre le tracé urbain du Tram 13 Express. En effet, il n'y a plus rien d'express + 5 minutes pour les 800m de plus. Un projet urbain aux trop nombreux impacts négatifs : - le surcoût du projet : le double du tracé initial au minimum (beaucoup de points restent à chiffrer) - sur la nature : en forêt de St-Germain-en-Laye, emprise plus importante l'abattage de plus de 300 arbres en centre ville - sur le foncier et le bâti : achat de 14 maisons et des parcelles de terrain - sur les circulations routières : on tente de nous démontrer une baisse de 20% du trafic routier, je pense que la plupart des voyageurs munis d'un titre de transport type Navigo utilisent déjà les lignes de bus pour se rendre à la gare. - Sur l'impact sonore : on veut nous faire croire que le tram train est un mode de transport peu bruyant, mais on prévoit et seulement sur l'extrémité de la rue Adrienne Bolland (Efidis baillieur) d'installer des protections acoustiques pour ces habitations. Tous les piscinais impactés par le tracé urbain n'ont pas droit aux mêmes égards. - Sur l'impact visuel : passage du tram à moins de 10m des habitations, belle vue sur rail et caténaïres, perte de l'intimité et de la tranquillité à chaque passage (toutes les 10 minutes en heure de pointe). - sur les places de parking : on manque déjà de place et à peine 60% seront restituées. Soyons raisonnable, le tracé initial répond aux besoins des voyageurs et réutilise les voies existantes de la Grande ceinture de St-Germain jusqu'au Chêne feuillu à Achères.</p>								x			
613				06/02/18					x	X	Complémentaire au tracé initial
<p><b>Mme Rachel Driancourt</b></p> <p>A l'attention de qui de droit Comment peut-on justifier une dépense supplémentaire 150 millions d'euros pour quelques centaines de mètres de tracé en plus. C'est plus cher que de construire un métro sur la même distance ! Est-ce bien raisonnable de dilapider l'argent des contribuables alors que le maire de la ville en est à vendre des biens pour tenter d'équilibrer les comptes ? Revenir au tracé 1, se servir de bus électriques pour effectuer les liaisons entre la gare Poissy grande ceinture et les différents quartiers de la ville, ouvrir un arrêt (pas une gare) au chêne feuillu pour desservir le Technoparc, soi-disant poumon économique de la ville, mais oublié par nos élus, vraisemblablement. De même, il nous a été annoncé par le maire de Poissy lui-même, que la solution pour désengorger tangiblement le trafic à Poissy passait par le prolongement de l'A104, or, ce projet vient d'être abandonné et repoussé aux calendes grecques, puisque des discussions sur le sujets ne pourront reprendre qu'en 2030, au mieux.</p> <p><a href="http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/quatre-projets-a-realiser-d-urgence-en-ile-de-france-01-02-2018-7536018.php#xtor=AD-1481423553">http://www.leparisien.fr/info-paris-ile-de-france-oise/transports/quatre-projets-a-realiser-d-urgence-en-ile-de-france-01-02-2018-7536018.php#xtor=AD-1481423553</a> Au regard de la gabegie annoncée pour ce tracé urbain (trop d'incertitudes sur le trafic, sur l'estimation des coûts, sur les véritables chiffres des usagers futurs...), il semble vraiment censé de revenir sur le projet initial, qui bénéficie d'infrastructures existantes, n'a aucun impact sur la circulation, détruit moins d'espaces verts et aucun arbre en ville, pourra être réalisé dans des délais plus courts... Il est bien difficile de trouver des arguments étayés (pas des visions fantasmées basées sur des chiffres dont les méthodes de calcul ne sont pas communiquées (Cf. Réponse maître d'ouvrage de France mobilités lors de la réunion du 11 janvier). pour défendre ce dispendieux tracé urbain. J'émetts donc, pour ces raisons, un avis totalement défavorable au tracé urbain.</p>											

**Enquête DUP : Thèmes**

	Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye									
												1	2	3	4	5	6	7	8	9	
												Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	
614					06/02/18			x								x		x			
615					06/02/18				x			x									
	616				06/02/18				x												

**Résumé de l'observation/courrier/pétition**

**Mme Delarouée 25 rue des précheurs Poissy**  
 Mon époux et moi-même sommes très favorables à ce superbe projet. Notre fils aîné a été pendant 2 ans scolarisé près de Versailles et ce n'était pas évident pour lui de se rendre au lycée qu'il fréquentait. Nous avons souvent dû l'emmener ou le rechercher car les transports en commun sont existants mais rares et compliqués. Aussi, déjà pour cette raison, nous approuvons le tracé. Celui-ci va permettre à toutes et à tous, mais surtout aux lycéens (qui pourront élargir leurs choix d'orientation) et aux travailleurs de pouvoir rejoindre aisément Achères, Saint-Germain-en-Laye ou Saint-Cyr. Ensuite, nous pensons que ce projet va donner de l'essor à notre ville et s'inscrit parfaitement dans le développement urbain et économique.

**M. (Mme ?) Bernard 23 ter rue JP Lamare St Germain en Laye**  
 La ligne en projet s'appelle "Tram 13 express" et le terme express est important. La finalité affichée pour la tangentielle ouest était de << assurer des correspondances efficaces avec les lignes ferrées radiales >> (cf. notice explicative du dossier d'enquête phase 1). Je constate que la variante proposée prend l'allure d'une ligne de tramway urbaine dans Poissy. Cela fera sans doute plaisir aux usagers de Poissy de disposer gratuitement pour la ville d'une desserte urbaine, mais ce n'était pas la finalité initiale et le tram devient moins express... D'autre part, la variante proposée nécessite un abattage supplémentaire d'arbres dans la forêt de Saint Germain, forêt déjà bien touchée par les défrichements faits pour la "virgule" entre les gares de grande ceinture et RER. Pour ces raisons je ne suis pas favorable à la variante proposée. Si on avait vraiment voulu faire un tram/train express, il n'aurait pas fallu faire cette "virgule" de Saint Germain, ce qui permettait d'avoir sur toute la ligne une rame toutes les 5 minutes en heures pleines au lieu de 10 mn sur la partie 2, qui n'aura qu'un train sur deux ! Et il suffisait de faire assurer les trajets de connexion St Germain grande ceinture - RER et Poissy grande ceinture - RER par des navettes électriques performantes comme il en existe maintenant.

**M. Perronet DGS ville d'Achères**  
 dépôt en PJ de l'avis de la ville d'Achères version 2

## Enquête DUP : Thèmes

	Enquête DUP : Thèmes									Résumé de l'observation/courrier/pétition
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye
617					X		X			<p><b>M. Requier 97 rue d'Aigremon. Poissy</b>            Je ne suis pas favorable au trajet urbain du Tram 13 Express tel qu'il nous est présenté pour plusieurs raisons, et en particulier pour celle ci : Il nous a été expliqué que le tracé urbain allait desservir 37000 habitants/salariés grâce aux 3 stations prévues sur son parcours Poissy GC, Poissy RER et Poissy ZAC. Des cercles de 500m de rayons auraient été tracés à partir de chacune de ces stations et les habitants/salariés inclus dans la surface de chacun de ces cercles représenteraient 37000 personnes. Devrais je rappeler que cela représente sensiblement la population totale de Poissy comprenant donc tous les quartiers trop excentrés pour avoir un intérêt quelconque à ce tracé urbain. Essayons d'analyser les arrêts proposés</p> <p>1) Arrêt Poissy GC. Il se situe à environ 10mn à pieds de la gare RER. Peut on imaginer un instant, les habitants situés en aval de cette station remonter vers elle pour aller chercher ce tram ? Seuls les habitants situés en amont pourrait y trouver un intérêt. Par ailleurs, on ne peut pas dire qu'il y a une zone salariale importante autour de cet arrêt.</p> <p>2) Arrêt Poissy RER : D'abord il n'est pas à la gare, mais à 300m de celle ci. Si le succès est au rendez vous, ce dont je doute, je vous laisse imaginer la masse de piétons qui va déferler entre cette station et la gare, le tout au milieu d'un flux de voiture. Ensuite, dans le cercle, il y a les salariés du pôle tertiaire de Peugeot qui viennent grossir arithmétiquement le nombre d'utilisateurs desservis alors qu'ils se trouvent eux aussi à 300m dur RER et n'ont pas besoin du tram.</p> <p>3) Arrêt Poissy ZAC Les présentations laissent à penser que cette station desservira la ZAC Rouget de l'Isle. Mais cette elle est située de l'autre côté de la route de Pontoise, sur le quartier St Eupéry. Seuls les habitants de ce quartier pourront profiter de cette arrêt et c'est bien le seul qui est un intérêt. Quand aux habitants de la ZAC Rouget de l'Isle, ils iront à la gare RER à pieds en 10mn. Enfin, seule la desserte du Techno Parc pourrait justifier le tracé urbain du Tram 13. Mais les maîtres d'œuvre ne l'ont pas prévue et ne veulent pas en entendre parler. Et puis un surcoût de 150M € c'est peut-être un peu cher. En résumé, je met fortement en doute l'intérêt socio-économique du tracé urbain tel qu'il nous a été présenté.</p>
618					X					<p><b>M. Jean roger Poissy</b>            Mais oui, il nous le faut ce tracé urbain! Au clos d'Arcy, notre population n'a pas forcément les moyens de sortir systématiquement en voiture. Pour nos jeunes, c'est une occasion unique de prendre les transports en commun de l'ère moderne. Le mien ira à Versailles en tram en 45' à peine. Il lui faut parfois 1H30 Que les anti tout la mettent en veilleuse. Ils ne pensent qu'à leur chez soi.</p>
619								X	X	<p><b>M. (Mime ?) Delanoe</b>            Je suis totalement favorable au tracé urbain. Comment la ville de Poissy pourrait-elle laisser passer une telle opportunité de modernisation de ses transports en commun ?</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- De nouvelles destinations et interconnexions : Saint germain en laye, Saint Cyr, ligne A, ligne E</li> <li>- Un transport tram propre, peu bruyant, accessible pnr et complémentaire aux offres déjà existantes</li> <li>- Une circulation apaisée - De nouveaux quartiers desservis</li> <li>- La restructuration de voies anciennes avec élargissement des trottoirs et voie douce</li> <li>- Un programme d'investissement créateur d'emplois</li> </ul> <p>Certes il y aura des nuisances liées aux travaux, mais comment refuser un tel projet sans penser aux jeunes</p>

Enquête DUP : Thèmes										
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye
Observation portée sur l'adresse électronique										
Courrier										
Pétition										
Date										
Association										
Politique										
Pour le tracé urbain										
Pour avec une station complète										
Contre le tracé urbain										
Contre avec une station										
complémentaire au tracé initial										
620			x				x			compatibilité St Germain-en-Laye
621							x			Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye
622					x					Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye
623					x					Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye
624									x	Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye
625			x		x					Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye

Résumé de l'observation/courrier/pétition

<b>Anonyme</b> Le projet de tracé urbain du tram 13 n'est pas un bon projet. Il est fort coûteux par rapport au tracé initial, il va augmenter le temps de trajet et surtout, je trouve qu'il manque d'études précises et poussées sur l'impact environnemental, sur la possibilité de navettes, sur une station à Chêne feuillu. Pour ces raisons principales, je suis contre le tracé urbain.
<b>Anonyme</b> Oui il faut penser à nos enfants. Il ne faut donc pas leur laisser nos dettes ! Je suis contre ce gouffre financier
<b>Anonyme</b> Sauf erreur de ma part, la TGO devenu Tram 13 Express était une liaison devant permettre de relier 2 pôles d'activité importants (Versailles à Cergy) sans avoir à passer par Paris et offrir ainsi une alternative confortable et rapide au transport individuel. Malheureusement, la décision de passer par St Germain RER a pour effet de diviser par 2 la fréquence des trains sur le tronçon St Germain Grande Ceinture/Achères. Et voilà, histoire d'améliorer les choses il nous est proposé de traverser Poissy. En fait, la question que je me pose est la suivante : Dans les documents à notre disposition, il n'est nulle part question de la dernière partie de ce trajet, c'est à dire Achères/Cergy. Le trajet par Poissy ne serait-il pas là pour essayer de rentabiliser une liaison qui n'a pas à son terminus initial ? Cela ne m'incite vraiment pas à soutenir l'option trajet urbain.
<b>Anonyme</b> J'habite à Beauregard et je travaille à Versailles. Aujourd'hui je prends le bus 9 qui fonctionne très bien. Demain, je devrais prendre un bus pour aller à la gare de Poissy et ensuite le tram. Je vais prendre encore plus de temps !!! Je suis donc contre ce projet qui va réduire l'offre de transport
<b>Anonyme</b> La desserte du techno parc de Poissy ne semble vraiment pas intéresser les maîtres d'œuvre. C'est pourtant le pôle d'activité de Poissy avec de plus un lycée. Pour faciliter son accès depuis l'arrêt Poissy ZAC, ne pourrait-on imaginer d'adoindre au pont existant une passerelle piéton/vélo débouchant sur une voie piéton/cycliste en site protégé construite entre la route et la voie ferrée.
<b>Mme Pauline Delanoë rue Ernest Lavisse, Poissy</b> Je suis absolument pour le tracé urbain du Tram 13 à Poissy. Pourquoi : J'ai 25 ans et j'ai fait ma première acquisition immobilière à Poissy. C'est une ville attractive, tant du point de vue des opportunités d'emplois que des équipements proposés (fibre, commerces à proximité...) l'opportunité de disposer de nouvelles interconnexions de transports dans 5 ans est un plus pour le développement de notre ville en plein essor. Ce projet correspond à mes besoins personnels et professionnels et à mon envie de vivre dans une ville en mouvement.



Enquête DUP : Thèmes

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Thèmes							Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition			
							Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	1 Le tracé	2 Les travaux			3 Les impacts permanents	4 L'accessibilité	5 L'offre de service
631				06/02/18									X					<p><b>M. (Mime ?) Driencourt Poissy</b> résumé de la contribution</p> <p>Je réside à Poissy depuis le début des années 2000, j'ai pu observer l'évolution de la circulation, que je pratique quotidiennement, c'est sur ce point que je souhaite m'exprimer. La ville est traversée par plusieurs axes importants par leur fréquentation tant aux heures classiques qu'en dehors, l'Usine PSA étant livrée par des camions de forte charge en flux tendus en 24/5 voire 24/6.</p> <p>Ces axes sont saturés, c'est indiscutable, et leurs usagers préfèrent leur voiture aux transports en commun, la plupart mettant en moyenne entre 1 heure et quart et 1 heure et demi pour faire le trajet le matin, la même chose le soir par les moyens communs. Outre le temps important, les changements sont nombreux, et les temps de parcours aléatoires. Pour illustrer, le RER A extrémité Poissy est reconnu pour son fonctionnement erratique. En résumé, Poissy est un carrefour incontournable à de nombreux salariés qui se rendent sur leur lieu de travail en voiture car les transports sont longs, peu confortables et rendus aléatoires du fait des changements à effectuer</p> <p>Observons maintenant le projet Tram 13. - L'option 1, la remise en fonction de la ligne Grande Ceinture, permet de rallier à moindre frais Saint Germain Grande Ceinture à Achères Ville. Cette option propose un arrêt à Poissy Grande Ceinture/La Bruyère, situé à 750 mètres de la gare de Poissy RER, et un autre à Achères Chiène Feuillu, arrêt nié aujourd'hui par les promoteurs de l'option 2 alors qu'il dessert l'extrémité d'Achères, la ZI du Technoparc et l'entrée Achères de l'usine PSA. Ce tracé pas plus que l'option 2 ne permet de simplifier la liaison Ceigy / Versailles / Saint Quentin mais offre un complément raisonnable à ce qui existe.</p> <p>L'option 2 propose, non plus un mais 3 arrêts à Poissy, distants chacun d'environ 600 mètres et pouvant être utilisé par quelques habitants de Poissy qui font aujourd'hui ce trajet à pied ou en bus. Non seulement l'option ne traite en rien les problèmes de circulation actuels, mais achève la paralysie de la ville. En effet, ce moyen de circulation prioritaire o Va couper la ville en deux</p> <p>Fragiliser la circulation de la D190</p> <p>o Saturer le pont de Poissy pour les usagers qui souhaitent rejoindre l'A13 via la D158 ou tout simplement rallier la gare de Poissy pour y prendre le train ou le RER</p> <p>Enfin, pensez aux parkings gratuits en quantité à proximité des arrêts, faute de quoi l'automobiliste continuera sa route, en voiture</p>
632				06/02/18						X								<p><b>Anonyme</b></p> <p>Le tracé urbain n'est pas d'utilité publique mais d'utilité du STIF. Il faut rentabiliser le tram-train de St Germain. Alors que tous les exploitants savent que les fourches sont sources de nombreux dysfonctionnements ... Et dire que certains nous vantent la future fiabilité du tram ... Je suis contre ce projet à l'exploitabilité douteuse</p>
633				07/02/18											X			<p><b>Anonyme</b></p> <p>Il est encore temps de dépenser utilement j'habite à la Maladerie et me rends tous les jours sur Paris en véhicule par la A13 et parfois A14, car l'offre en transport sur les hauts de Poissy laissent à désirer, dépenser utile pour un tram.... Je choisis le tracé initial pour éviter les catastrophes comme celle qu'on v.ieny de subir aujourd'hui suite aux intempéries.</p>



## Enquête DUP : Thèmes

		1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique										
	Courrier										
Observation portée sur le registre électronique	Pétition										
	Date										
Observation portée sur le registre électronique	Association										
	Politique										
Observation portée sur le registre électronique	Pour le tracé urbain										
	Pour avec une station complète										
Observation portée sur le registre électronique	Contre le tracé urbain										
	Contre avec une station complémentaire										
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	x									
	Les travaux										
Observation portée sur le registre électronique	Les impacts permanents										
	L'accessibilité				x						
Observation portée sur le registre électronique	L'offre de service					x					
	Sécurité sureté										
Observation portée sur le registre électronique	Analyse socio-économique et utilité éco du projet							x			
	Divers										
Observation portée sur le registre électronique	Non exploitable										
	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye										
<b>Résumé de l'observation/courrier/pétition</b>											
634	<b>Anonyme</b> Le projet 'tangentielle Ouest phase 2' tel que présenté lors de l'enquête complémentaire en Mars 2016 semblait séduisant. Après deux années d'études, l'information en Mairie de Poissy du 11 Janvier, bien que recadrant le débat sur le 'tracé urbain', n'empêche pas les réticences et les oppositions de ressortir. Le tracé urbain par ses avantages urbains - présentés - d'une part, dégrade les objectifs de desserte de banlieue à banlieue et de liaison des Yvelines Nord-Sud pour répondre favoriser les besoins de déplacement (saturation des transports), les offres de logement, le développement économique, - et d'autre part, présente de maigres avantages urbains (I) pour de gros inconvénients (II). Je suis donc contre le projet 'urbain'. I - maigres avantages urbains Le projet est basé sur un chiffre très surévalué de 37000 personnes ou emplois desservis alors que Poissy compte 38000 habitants I ; De nombreux quartiers ne sont pas desservis > près du Stade Léo-Lagrange, Saint-Exupéry-Le Mouchoir (qui verra passer les trams), et le Technoparc ce malgré la gare ZAC, tout le haut de Poissy à partir du parc Meissonnier et du cimetière, Beauregard, le stade Marcel Cerdan, la Maladrerie, le Lycée Le Corbusier, l'Hôpital, le futur quartier Maurice Clerc. Pour les trajets intra-muros : La solution citée en réunion de bus de rabattement n'apporte rien aux Pisciacaïs de gare tram à quartier, et ne supprime pas les liaisons bus quartier-quartier. Par ailleurs, si la plage horaire annoncée est intéressante, la fréquence tram d'une demi-heure en journée est faible. L'avantage Tourisme cité en réunion est pratiquement nul sur Poissy : la Collégiale, le Musée du jouet, l'Abbaye proches, mais surtout La Villa Savoye ne sont pas desservis ! * Peu de familles de St Germain, Versailles... utiliseront le tram, le week-end, jusqu'à la gare seulement pour voir la Villa Savoye ! Pour les trajets Nord-Sud, un seul chiffre est annoncé 17000 voyageurs entre Saint-Germain GC et Achères ville RER : comment ce chiffre a-t-il pu passer de 10500 à 17000 avec 2 stations supplémentaires, 5mn de plus, pas de desserte Technoparc avec le Lycée Charles de Gaulle, la CNAV, les entreprises, ceci pour le même trajet 5mn (mini?) x 2/jour x 17000 personnes = 1.35 semaine de travail perdue chaque jour, chiffre certainement bien plus élevé que 10mn x 2/jour x petit nombre d'usagers Poissy GC - Poissy gare... Que cache le dossier de 200 pages cité en réunion ? Pourquoi les flux ne sont ils pas exposés ? Toutes les villes du parcours ayant leur radiale vers Paris et leurs solutions de desserte locale reliée à la liaison Nord-Sud, les usagers de cette tangentielle sont principalement intéressés par les liaisons de ville à ville Nord-Sud, et certainement en petit nombre par une liaison vers l'Ouest, Rouen... ou les villes Région Parisienne sur la ligne RER.A. L'hypothèse de réduction de la circulation est donc optimiste, alors que le levier le plus important est celui du flux camion/A104, de même il faudrait traiter en priorité les flux Nord Triel - Carrière - Poissy Gare. Ceci ne peut être traité qu'en concertation avec toutes les communes alentours et GPSEO. II - les gros inconvénients Des études et conceptions supplémentaires (insertions en ville, gares), des concertations, des recours, des arbitrages, des délais d'expropriation ... au total 8 ans ou plus (?) de retard d'une solution opérationnelle. Un surcoût de 114M€ - presque autant que le projet initial -, surcoût réduit par une réévaluation 2017, mais sans les surcoûts imprévus de cette solution 2 plus complexe, et sans les travaux laissés à la ville (réseau d'assainissement? )... Expropriation de riverains : 4 sont citées pour le Boulevard Gambetta, alors que 11 pavillons semblent concernés + 11 à Saint-Exupéry... .. Et les voies de circulation occupent tout l'espace Boulevard Gambetta, à ras des autres pavillons et immeubles. Les										

**Enquête DUP : Thèmes**

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial										
							1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	
635				07/02/18			x								x						

**Résumé de l'observation/courrier/pétition**

et immeubles. Les nuisances des travaux pendant 5 ou 6ans, alors que dans le projet initial : nuisances=0 Une circulation aggravée, bloquée à certaines heures (cf l'impact des inondations sur le 'périphérique' rue des Capucines, les rues de Beauregard, de la Tournelle..), et pollution associée. Nuisances en fonctionnement : - La circulation ne sera pas fluidifiée, vu l'usage réduit du tram (l), les croisements de voies tram/véhicules et le mélange sur une file étroite véhicules - vélos, avec une insécurité accrue pour les cyclistes - Le bruit : - Bruit du tram-train au roulage (Nantes, Tours...) malgré les assurances de la SNCF - 'Dong' bruyant - Crissement dans les virages (en particulier sous le pont Gambetta, dont l'insertion pose problème selon la SNCF) (exemple de Besançon) III – proposition/suggestion : - Séparer les transports longue distance des transports locaux avec des points de raccordement utiles. - Revenir au tracé initial avec un raccordement SNCF vers Cergy, une desserte derrière le Technoparc, bassin d'emplois/développement économique, \* de préférence au raccordement SNCF ligne), avec une simple station (distributeur de billets, dépose-minute, et arrêt bus), peu consommatrice de forêt. (\*\*plutôt que RER A) \* Le raccordement ligne J est à planifier (implantation, échéance) selon le flux mesuré du Sud vers l'Ouest, un arrêt supplémentaire se justifiant alors et ne pénalisant en temps que le flux, délesté, de passagers vers le Nord (idem vers le Sud). \*\* les villes du parcour étant reliées sur Paris, dont Achères et Poissy par le RER A, RER A, RER A qui reste joignable à Poissy pour l'Ouest depuis la gare Poissy GC. Les bus de rabattement seront ainsi des bus de liaison, depuis le Technoparc (et vers comme aujourd'hui) :Technoparc / gare ou station ligne J / RER A Achères/ RER A Poissy pour des flux Nord-Sud / Ouest réduits et des liaisons locales - Aménager des pistes cyclables dans Poissy indépendamment de ce projet tram. - Nos Politiques Région, GPSEO, Val de Seine, Communautés., Communes avec Mobilités IDF devraient pouvoir s'accorder sur le principe du point suivant : Avec le reste de l'investissement, mettre en place une boucle sur Poissy (1 seule voie immobilisée, étroite type Oriyval, pas de navette aller-retour pour la fréquence) desservant Gare, Lycée Le Corbusier, Villa Savoye, quartier Maurice-Clerc, Hôpital, Stade, Maladrerie et descente rue de la Tournelle, avenue des Ursulines... Desserte bus pour l'est du Boulevard Gambetta.. - Remarque : Dans cet esprit, la virgule St Germain devrait être un transport en site propre raccordé à la gare de ST Germain GC. - Dans le cadre d'un autre projet, pourquoi ne pas imaginer un tram 'light' Triel/Carrière/Poissy Gare, éventuellement Poissy GC. Liaison avec le projet passerelle ? Lors de l'enquête complémentaire en Mars 2016, une majorité pour le tracé urbain était annoncée sur le web; en descendant dans les contributions on pouvait constater des contributions 'pour' très courtes (style : 'bravo M.X...' ; 'beau projet, je suis pour') multipliées 4 fois ou plus ! J'espère que la Commission d'Enquête ne sera pas dupe si le procédé était réutilisé, et avisera sur le fond.

**M. BERNARD Saint Germain-en Laye**

Beaucoup de monde hier dans les trains de la tangentielle Ouest sur son petit tronçon ouvert depuis 2004. Correspondance à St Nom pour St Cloud et La Défense Quelle belle alternative ce sera quand le T13 ira à St Cyr et par une correspondance facile permettra de relier Poissy à Versailles et St Quentin Est-ce si difficile de comprendre tout l'intérêt du tracé urbain à Poissy? Excellente solution de substitution à la fois aux routes impraticables et aux axes radiaux qui fonctionnaient mal. Toutes les personnes qui travaillent ne sont pas des pendulaires qui font le même parcours tous les jours. Il faut diversifier les solutions et les choix Et votre parcours d'aujourd'hui ne sera pas forcément votre parcours de demain ! Oui au tracé urbain à Poissy



**Enquête DUP : Thèmes**

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable
Observation portée sur le registre électronique									
Observation portée sur l'adresse électronique									
Courrier									
Pétition									
Date									
Association									
Politique									
Pour le tracé urbain									
Pour avec une station compléme									
Contre le tracé urbain									
Contre avec une station									
complémentaire au tracé initial									
Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye									
<b>Résumé de l'observation/courrier/pétition</b>	<p>Enfin, même la Place de la République, où se trouve la mairie et le principal marché de la ville, ne seraient pas mieux desservie avec le tracé « urbain » qu'avec le tracé initial ! Et maintenant, au-delà des suppositions, passons aux certitudes : - Il desservirait la gare de Poissy RER : point essentiel, mais nous proposons plus loin une alternative tout aussi satisfaisante avec le tracé initial. - Il coûterait, au minimum, 114 millions d'euros de plus ! En tenant compte des chiffres « réactualisés » communiqués par Mobilité Ile de France, mais ce montant est sûrement largement sous-évalué car entre début 2013 et fin 2017, le budget du tracé initial a été augmenté de 32% (de 103 à 136 millions d'euros), alors que l'inflation pour ces 4 années s'élève à 2.6 (?). Quoi qu'il en soit, même en prenant ces chiffres en compte, on en arrive à un surcoût de plus de 20 000 euros pour chacun des hypothétiques usagers supplémentaires ! - En calculant en euros constants, le budget du tracé initial, a donc été augmenté de 29.4%, bien que le projet de tracé initial soit resté le même sur cette période. Si le budget du tracé initial a été augmenté de 29.4% en euros constants en 4 ans, il est permis de penser que celui du tracé urbain qui s'étalera sur 6 ans augmentera sans doute encore plus ; 30% d'augmentation le porterait à 325 millions d'euros, soit 189 millions de plus (325 millions – 136 millions). - Quel que soit le financement, ce serait tout de même l'argent des contribuables. Et encore, cela ne tient pas compte des travaux d'assainissement et des difficultés techniques liées à la réalisation de ce tracé, pour lesquels le maître d'ouvrage reconnaît ne pas encore avoir de solutions... - Il viendrait s'ajouter à un axe de circulation déjà saturé ! Comme évoqué plus haut, rien ne prouve qu'il permettrait de diminuer sensiblement le nombre d'automobilistes... On peut donc légitimement craindre, puisqu'il faudrait composer avec le tram circulant dans les deux sens, que la traversée ou l'insertion sur cet axe de circulation serait encore plus difficile ! Par ailleurs, avec une voie unique de circulation de part et d'autre des voies dédiées au tram, on peut s'inquiéter de savoir comment les choses se passeraient si un véhicule tombe en panne, ou même à l'occasion d'une livraison... Ces cas ont-ils été prévus ? - Il retarderait l'ensemble des usagers de la ligne de plusieurs minutes ! Dommage pour un transport à vocation régionale et pour une desserte toute relative des quartiers de Poissy... - Il retarderait la mise en service de plusieurs années ! Ce projet de transport régional est présenté comme urgent et, de fait, il l'est, alors pourquoi se priver d'une solution rapide ? Avec le tracé « urbain », les travaux seront beaucoup plus lourds et donc beaucoup plus longs. De plus les incertitudes techniques qui pèsent encore laissent présager que les délais pourraient être bien supérieurs à ce qu'annonce le maître d'ouvrage... - Il impliquerait une déforestation supplémentaire en forêt de St-Germain. Et les porteurs du projet ont beau dire qu'ils comptent replanter des arbres à Bonnelles, cela ne changera pas grand-chose au quotidien des habitants de Poissy et des environs. - Sa réalisation serait incertaine : les représentants du maître s'ouvrage eux-mêmes parlent de « zones contraintes » à tout va... Des rampes pour commencer et terminer son parcours dans Poissy, des changements d'alimentation, pour passer de mode train ou mode tram, dont les experts reconnaissent qu'ils sont délicats et risquent de provoquer des pannes... Un passage au ras de l'école Péguy, suivi d'un virage qui frise l'angle droit... Un espace tellement contraint sur le secteur Gambetta qu'on est encore incapable, alors que le projet est présenté comme validé, de dire aux riverains concernés combien de mètres de terrain il faudra leur racheter ! Le tracé initial - Il desservirait Poissy avec l'arrêt Grande Ceinture. Cet arrêt est à moins d'un kilomètre de la</p>								

		Enquête DUP : Thèmes																			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9											
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable		
	Engagés mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition																			
637				07/02/18					x												<p>gare et il assure une desserte équivalente à celle du « tracé urbain » pour le centre-ville et le quartier de La Bruyère De plus, la liaison Poissy Ceinture - Poissy RER, pourrait être assurée par des navettes électriques dédiées. La navette pourrait être synchronisée avec l'arrivée du tram à Poissy. La durée du parcours entre les 2 gares serait la même qu'avec le tram, et les quelques minutes nécessaires pour prendre la navette seraient compensées par la desserte possible au pied de la gare RER ; avec le tracé urbain, le tram s'arrête à 230 mètres de la gare RER, qu'il faut effectuer à pied en traversant des voies à fort trafic (ce qui poserait problèmes aux personnes à mobilité réduite, ou même à des personnes chargées). - Le coût serait maîtrisé grâce et la réhabilitation d'une ligne existante, il n'y a sans doute pas de grosses surprises à attendre. - La date de mise en service serait maîtrisée : comme précédemment indiqué, le tracé existe déjà ! - Des améliorations seraient facilement envisageables : une variante de ce tracé, fortement envisagée à un moment, prévoyait la desserte du Technoparc, avec l'arrêt Achères Chêne Feuillu (du surcroît, les habitants du quartier concerné d'Achères, particulièrement dépourvus en matière de transports, seraient enchantés de l'installation de cette station). - Il éviterait tous les désagréments : une fois de plus, l'utilisation d'une voie ferrée existante écarte les risques pour la circulation, évite le chaos d'un chantier d'une telle ampleur en plein centre ville et n'implique aucune expropriation ! - Il préserverait l'esprit de la Tangentielle Ouest : Le tram 13 resterait bien plus longtemps en « mode train » (donc, plus rapide), effectuerait son arrêt à Poissy (assurant une desserte raisonnable de par l'emplacement de l'arrêt prévu) et ne pénaliserait donc pas l'ensemble des usagers de la ligne ne souhaitant pas s'arrêter à Poissy (Sachant que d'autres correspondances RER seront possible à Achères de façon directe, ou St-Germain, au prix d'un changement)... Dans ces conditions il n'est pas étonnant que tant de particuliers, mais aussi de collectifs et d'associations se prononcent en faveur du tracé initial. Nous rappelons que, à ce jour, près de 300 personnes ont signé notre pétition sur MesOpinions pour défendre le tracé initial. Par ailleurs, et nous prions tous ceux que nous ne mentionnons pas de nous en excuser, le CADEB, PAC Entreprises, le Collectif d'Achères, Vivons</p>
									x												<p><b>Anonyme</b> CIRCULATION Nous avons connu à Poissy de grave difficultés de circulation lorsque, suite aux inondations, le passage sous la voie de chemin de fer, pour rejoindre le pont de Carrières-sous-Poissy, était devenu impraticable. Avec le projet du tracé urbain qui, comme l'a relevé l'Autorité Environnementale, laisse planer des doutes sur les conditions de circulation dans Poissy, ledit passage sous la voie de chemin de fer serait amené à être encore plus utilisé, puisque les automobilistes venant du Bd Robespierre et souhaitent tourner à gauche devraient l'emprunter pour aller chercher le rond point qui serait aménagé devant le centre Armand Peugeot... En soit, le schéma ne semble déjà pas très convainquant, mais qu'advendra-t-il si la situation se reproduisait ? La situation a-t-elle été prévue ? La circulation dans Poissy est un vrai problème mais les "solutions" apportées par le tracé urbain ressemblent à de belles promesses basées sur... quoi ? Peut-on, oui ou non, communiquer des études dignes de ce nom qui prouveraient que ce tracé va améliorer les choses et non les aggraver ? Si ce n'est pas le cas, je suis d'avis de dépenser l'argent autrement, pour des aménagements routiers par exemple.</p>

Enquête DUP : Thèmes

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Enquête DUP : Thèmes					Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye										
							Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial		Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	
638							x														Résumé de l'observation/courrier/pétition	
639				07/02/18																		<p><b>Groupe PSA représenté par son Directeur immobilier M. Christian Montagnon</b></p> <p>Dans son courrier, il rappelle qu'il y aura à terme environ 6500 collaborateurs basés sur le Bd de l'Europe.</p> <p>Il est sensible à la baisse des nuisances apportée par le Tram 13 express. Ce tracé urbain améliorera la connectivité avec les RER A C et E.</p> <p>Le groupe est favorable, cependant il demande une coordination avec les équipes de réalisation pour mettre en place les mesures nécessaires à la sécurité.</p>
640				07/02/18			x															<p><b>M. COUSIN</b></p> <p>Les Echos   Le 08/11/2017 Le Tram 12 express, dont la livraison était annoncée pour 2020, ne devrait finalement relier Massy à Evry qu'en 2022, malgré la signature d'un protocole de financement entre l'Etat, la région Ile-de-France, le département de l'Essonne et la SNCF en février dernier. Après le courrier adressé en septembre au président de la SNCF par les élus locaux, « étonnés » d'apprendre que « la mise en service serait reportée en raison de la difficulté pour la SNCF à mobiliser ses équipes et ressources internes », les élus de la CCI Essonne se sont, à leur tour, exprimés publiquement fin octobre. « La livraison du Tram 12 Express pour 2022 est inacceptable ! La situation pour les transports en Essonne est déjà critique et insupportable pour les usagers. " M. Bi. En savoir plus sur <a href="https://www.lesechos.fr/08/11/2017/lesEchos/22567-364-ECH_levee-de-boucliers-contre-le-retard-du-tram-12-express.htm#PF:K1chFWSPC7RY.99">https://www.lesechos.fr/08/11/2017/lesEchos/22567-364-ECH_levee-de-boucliers-contre-le-retard-du-tram-12-express.htm#PF:K1chFWSPC7RY.99</a> Ou en sera-t-il pour le tram 13, quelle capacité ont les porteurs du projet à garantir le bon déroulement des travaux ? Il y a trop d'incertitudes dans le tracé urbain pour qu'on soit optimiste. Il faut retenir le tracé initial plus simple et moins coûteux !</p>
641				07/02/18			x															<p><b>M. Gilles rue du stade POISSY</b></p> <p>Avoir un tram-urbain à 500m de chez soi et éviter de prendre la voiture pour aller en centre ville d'une part et nous permettre d'aller vers Paris, achères ou saint-germain, c'est unique. C'est ce que permettra ce tracé urbain pour tous ceux qui habitent dans notre quartier et à Saint-Euélypy. POUR à 100%</p>
642				07/02/18																		<p><b>M. Richard cadre PSA SAINT GERMAIN-EN-LAYE</b></p> <p>Merci Merci Merci, je suis en lisière de forêt à Saint-Germain en laye et je travaille au pôle tertiaire. Cette initiative est exceptionnelle pour améliorer les transports alternatifs. Il me faut parfois 40' pour arriver au travail. En prenant le tram à Saint-Germain Grande Ceinture, je serai en moins de 17 à l'arrêt RER. Ça va me changer la vie. Je vois que PSA apporte son soutien à ce nouveau projet. Il y a plus de 6000 collaborateurs à transporter!</p>
				07/02/18																		<p><b>Anonyme</b></p> <p>Utilisateur quotidien des transports en commun à Poissy il m'apparaît que seul le tracé urbain offre les garanties d'un développement pérenne à Poissy. A l'heure où l'on nous parle de nouvelle mobilité et de la fin programmée du tout automobile il s'agit là d'une opportunité unique pour Poissy, ce que ne propose absolument pas le tracé initial. Je soutiens donc totalement le tracé urbain.</p>

**Enquête DUP : Thèmes**

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complèmentaire	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complémentaire	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition	
643				07/02/18					x		x						x					
644				07/02/18				x							x		x					<p><b>Anonyme</b></p> <p>On nous présente le tracé urbain comme indispensable pour le futur de Poissy. Mais c'est un projet du passé ! À l'aide des nouvelles technologies (navettes autonomes à propulsion électrique, par exemple), on pourrait très certainement améliorer le tracé initial là où il est insuffisant (liaison Poissy Grande ceinture - Poissy RER) à un coût très largement inférieur au surcoût de 150 M€ qu'on nous annonce et avec une flexibilité que n'offrirait jamais un tramway. Et avec l'argent économisé, on pourrait améliorer la desserte du reste de Poissy. Ce que ne fait que très médiocrement le tracé urbain. Je soutiens évidemment le tracé initial.</p>
																	x					<p><b>M. Frédéric Charpentier 3 RUE GUSTAVE EIFFEL POISSY Directeur Général de la SEMAP</b></p> <p>La Société d'économie Mixte (SEMAM) de la Ville de Poissy qui gère les deux Hôtels d'Entreprises du Technoparc (Espaces Media et Cristal) et ses 80 entreprises locales, soutient sans réserve le tracé urbain qui passe par le Centre-Ville et la Gare SNCF de Poissy. En effet le tracé initial qui prévoit un seul point d'arrêt à la Bruyère, loin du centre-ville et hors d'attente des autres quartiers périphériques, n'est d'aucune utilité pour le développement économique du Technoparc. Par contre le tracé urbain le plus utile doit être privilégié. Ce tracé est le seul qui puisse permettre à l'avenir, avec des améliorations, un accès direct au Technoparc depuis l'arrêt Saint Sébastien. Ce tracé renforce donc l'attractivité du Technoparc tant pour le développement économique que pour celui de l'emploi et du recrutement.</p>
	645			07/02/18				x					x		x							<p><b>Mme Marie POLINE 56 avenue Foch 78300 POISSY</b></p> <p>je trouve inadmissible la manière dont on nous fait penser que le "tracé phase 2" serait le meilleur pour Poissy : matraquage de publications, orientations des informations... "les générations futures" nous remercieront d'avoir opté pour la solution qui reprend les infrastructures existantes, épargne la forêt et qui a un impact moindre sur l'environnement en général. Le tramway est aujourd'hui un mode de transport dont le ratio utilité/coût est remis en question. la solution "tracé initial" améliorée par des navettes de bus roulant sur les axes existants entre les différentes gares , avec des fréquences adaptées aux besoins ,est plus économique et plus écologique. par où vont circuler les poids lourds qui utilisent aujourd'hui le boulevard Gambetta ??? à l'ère du GPS, ils seront certainement orientés sur les axes secondaires que sont les Bds Robespierre, Devaux et avenue Foch. c'est déjà le cas avenue Foch par laquelle transitent quotidiennement bon nombre de camions non autorisés. il apparaît que les projections de circulation n'ont pas pris en compte l'ensemble du trafic sur l'ensemble du secteur de Poissy.</p>





	Enquête DUP : Thèmes									Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	8	9	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	Résumé de l'observation/courrier/pétition
	1	2	3	4	5	6	7																											
648																																		<b>Mantois 4 RUE PIERRE ET CHARLES PERRET POISSY</b> Non sur le nouveau tracé passant dans la ville. Projet trop cher ! Pas de stationnement de prévu en dépose minute ou pour les taxis à la nouvelle gare !!
649																																	<b>M. DENIS 4 RUE PIERRE ET CHARLES PERRET POISSY</b> Non pour le nouveau tracé qui va retarder sa réalisation et nous coûter plus du double en étant optimiste !! Déjà peu de stationnement près de la gare, si passage en ville cela sera pire...	
650																																	<b>Mme Juliette LE SCIELOUR quartier des Sablons POISSY</b> Elle a déposé une contribution en pièce jointe celle-ci porte sur : <b>Aspect financier</b> : trouve que le doublement du coût n'est pas suffisamment expliqué. <b>Efficacité</b> : le tracé urbain rallonge le temps de parcours, le délai de réalisation, elle estime te retard d'une dizaine d'années. Le seul point positif reconnu est l'intermodalité. <b>Déplacements en mode doux</b> : Elle souhaiterait que l'on développe ces modes doux sans attendre la réalisation du tram. <b>Perturbations</b> : Le tracé initial a peu d'impact sur le confort des riverains alors que le tracé urbain nécessite des destructions de maisons et de terrains. Ses partisans du tracé urbain s'appuient sur une diminution du trafic, Madame LE SCIELOUR fait état d'une réunion d'information au siège du STIF où il a été dit que la baisse serait due à la réduction des voies contraignant mécaniquement la circulation. Le trafic routier se reporterait sur les autres voies adjacents à la zone. Elle a relevé que si 60% des places de parking seront maintenues, cela signifie que 40% seront supprimées, sans que des solutions alternatives soient présentées. <b>CONCLUSION</b> : Sur le papier, le tracé urbain est séduisant, comporte une note de modernité, d'autant plus qu'il est abondamment mis en images, contrairement au projet initial. Mais je n'en vois pas de bénéfices réels pour les usagers et la population pisciacaïse, en aucun cas pas à la mesure des frais engagés. Je souhaite la réalisation du tracé initial	
651																																	<b>M. Denis 4 rue P &amp; C Perret POISSY</b> non sur le tracé urbain, projet trop cher inutile cela va retarder la réalisation	
652																																	<b>ANonyme</b> Quand on voit les belles images des documents qui vantent le tracé urbain, on croirait lire une brochure d'agence de voyage. Mais un tram urbain, c'est laid : rails, caténaires, bruit... + 270 arbres détruits dans Poissy Et puis si vous pouvez avoir une petite pensée pour les centaines de riverains (2000?), qui vont être à la peine pendant et après les travaux, sans rendre service à grand monde En fait, un circuit de navettes serait la solution optimale pour relier 2 stations éloignées d'un km. Je fais confiance aux décideurs non politiques Lucile	

		Enquête DUP : Thèmes																			
		1	2	3	4	5	6	7	8	9											
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	
		653		07/02/18																	Résumé de l'observation/courrier/pétition
654				07/02/18			x				x	x									<b>M. Roger Hautbois</b> TRAM 13 EXPRESS nouveau tracé Madame la présidente de la commission d'enquête, Je vous fais part de mon soutien pour le projet du nouveau tracé du TRAM13 dans Poissy. Vous remerciant par avance de tenir compte de mon souhait. Je vous prie de croire madame en mes sincères salutations. Roger Hautbois Résidence St Louis forêt 38 rue la bruyere 78300 POISSY
655				07/02/18		x	x							x							<b>M. Gilles Carcasses 76 rue de la Bidonnière POISSY</b> Oui sans réserve à ce tracé ! Enfin une solution commode pour se rendre à Cergy-Pontoise où je travaille ! Actuellement, par le bus, c'est vraiment long, et par le RER A il faut revenir pour trouver une correspondance jusqu'à Maisons-Laffitte, voire Sartrouville (car souvent l'arrêt à Maisons-Laffitte est supprimé). Avec ce tram, ce sera bien plus court, et puis un jour peut-être une prolongation jusqu'à Cergy ? Je serai ravi de ne plus prendre la voiture et ce sera mieux pour la planète ! Ce sera aussi très pratique de pouvoir se rendre rapidement à Saint-Germain et de profiter de la correspondance avec cette branche du RER A. Merci pour cette possibilité de s'exprimer par internet. Et bravo pour le dossier, très clair et convaincant.
				07/02/18		x	x							x							<b>Mme Lydie Grimaud 9 bd victor hugo POISSY</b> A l'attention de Madame la présidente de la commission d'enquête Tram 13, phase 2 En tant que salariée du groupe PSA, je suis pour le tracé urbain. Afin de faciliter les transports entre le centre d'expertise près de la gare actuelle et le siège social du groupe à Rueil, il me paraît essentiel de passer par le centre ville de Poissy. Cela évitera le trajet en voiture de service. Et je ne compte pas les salariés supplémentaires bien contents de pouvoir venir au travail sans bouchons. En tant que présidente de la mission locale intercommunale de Poissy Confians; je suis pour le tracé urbain. La mission locale suit plus de 5000 jeunes de 16 à 26 ans, qui très souvent n'ont que les transports en commun pour se déplacer. La mission locale regroupe 18 communes, d'ou déjà un besoin mobilité et d'interconnexion la plus simple et rapide possible. Beaucoup de jeunes refusent un job par manque de desserte adéquate. En tant que conseillère municipale déléguée à l'emploi, la formation et l'enseignement supérieur, je suis pour le tracé urbain. Comment les demandeurs d'emploi non véhiculés, peuvent-ils justifier à leur futur employeur que leurs temps de transport ne sera pas un handicap s'ils doivent passer par des interconnexions de navettes tributaies de bouchons. Et les étudiants, exemple, comment aller le dimanche soir à son studio pour la faculté de St Quentin en Yvelines, pas de bus 16 le dimanche. Papa maman actuellement. En tant que citoyenne pisciacaïse, je suis pour le tracé urbain. Habitant à proximité de la gare, il est plus difficile de circuler aux heures de pointe notamment. Ce sera bientôt plus supportable. Alors plus les transports en commun seront développés, plus nous serons tentés par ces derniers en délaissant la voiture. Pour tous ces motifs et je le répète encore une fois, je le récite pour le tracé urbain. A votre disposition pour tout complément d'information. Très cordialement Lydie Grimaud Déléguée à l'emploi, la formation, l'enseignement supérieur Présidente de la mission locale intercommunale de Poissy Confians Pisciacaise

		Enquête DUP : Thèmes																				
		1	2	3	4	5	6	7	8	9												
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	
656				07/02/18								x	x	x	x			x				<p><b>Mime Sandrine L POISSY</b></p> <p>Le Tram 13 tracé urbain dans Poissy est une aberration -Il retardé de 10 ans sa mise en service promise depuis 20 ans, les travaux dureront 5 à 7 ans -Il allonge le temps de trajet global pour deux nouvelles stations en centre-ville, -Il coûte très cher 150 millions d'euros au bas mot, -Il nécessite l'abattage de plus de 200 arbres le long du parcours en ville, -Il détruit (expropriations) maisons et jardins (Gambetta et Clos Saint-Germain), -Il va forcément aggraver la circulation dans le centre en reportant le flux sur les rues adjacentes et parallèles, -Il supprime 40 % des stationnements -Il nécessite des travaux d'assainissement tout au long du parcours urbain des travaux non chiffrés - Il provoquera des vibrations et des nuisances sonores sur le trajet, vers l'école maternelle Péguy - Il n'est pas coordonné avec les grands projets à venir : tracé urbain du tram-train, restructuration totale de la gare RER, requalification de la RD 190, - la nouvelle station gare RER boulevard Gambetta sera à 300 m de l'entrée de la gare et il faudra traverser deux axes routiers au trafic très dense. - Il n'ira pas directement au centre de Saint-Germain un changement sera nécessaire à Saint-Germain Grande Ceinture. (Les bus 24 mettre 7 mn vont ils finir par être supprimés pour des raisons de rentabilité ?) -Il ne passera pas par le centre ville ; il empruntera le boulevard Gambetta et bifurquera ensuite vers le quartier Saint-Exupéry au rond-point de l'Europe. -Il ne concerne qu'une petite partie de la ville. - Le tracé initial express mérite bien son nom pour cette liaison nord sud rapide. Cette fantaisie pisciaicase un peu mégalo n'a aucun intérêt en tous cas pas pour les habitant de la ville ni pour ceux qui feront tout ou parti du parcours Nord Sud</p>
657				07/02/18	x		x									x		x				<p><b>M. Nicot_63 RUE DES GRANDS CHAMPS_POISSY</b></p> <p>En ma qualité de Maire Adjoint délégué aux Commerces et à l'Événementiel, le projet de la phase 2 ne peut que contribuer à l'accroissement de la fréquentation des commerces en Centre Ville. Les habitants du quartier St-Exupéry, ceux de la Bruyère, de Noailles, rajouté aux futurs habitants du futur quartier Rouget de Lisle, ceux ci n'auront plus le souci de prendre leur véhicule pour se rendre en Centre Ville. Les salariés de Peugeot, on prend le Tram et l'on va déjeuner, faire ses courses en Centre Ville. Pour avoir fréquenté mes Collègues Elus de Dijon, de Rennes et d'Orléans lors des Assises du Centre Ville en Mouvement tous sans exception me disent que c'est une bonne opportunité. Je rajouterai également qu'en ce qui concerne les Animations en Centre Ville et elles sont importantes, quel plaisir de pouvoir s'y rendre sans une prise de tête de trouver un stationnement. Je prendrai qu'un seul exemple depuis 3 ans la parade de Noël, quel serait le plaisir des habitants des quartiers de s'y rendre tranquillement, gentiment, dîner et participer sans soucis en prenant le Tram, laissant la place aux nombreux habitants des environs. Ce n'est qu'un exemple, les Marchés Paysans, la Braderie etc... De ce fait je suis pour la phase 2. Jean Jacques NICOT <b>Maire Adjoint</b></p>
658				07/02/18			x									x						<p><b>M. SCHEIDMANN_POISSY</b></p> <p>J'habite le quartier St-Exupéry et suis pour le tracé phase 2. N'ayant pas de véhicule je pourrai me rendre plus facilement en Centre Ville pour faire mes Courses. S.P</p>
659				07/02/18			x									x						<p><b>Anonyme retraité Rue du Stade_POISSY</b></p> <p>Je suis pour le nouveau tracé phase 2. En effet, jeune retraité, quel plaisir de pouvoir avoir une station à 50m de mon domicile. Je pourrai me rendre le Centre Ville plus facilement pour faire mes courses, déjeuner, dîner, aller au Théâtre, aux animations proposées par la ville. Mon cadre de vie va changer M.P</p>

## Enquête DUP : Thèmes

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Contre le tracé urbain	Contre avec une station complète	Enquêtes mises en compatibilité St Germain-en-Laye								
											1	2	3	4	5	6	7	8	9
							Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable				
660				07/02/18			x				x								
661				07/02/18			x	x	x		x		x						

## Résumé de l'observation/courrier/pétition

**Mme RANDRIANARISOA 6 rue saint Sébastien POISSY**

Bonjour , pisciaicaise depuis 2001 je trouve que le tram est un très beau projet et amènera beaucoup aux villes qu'il traversera.. Je pense qu'il est important que le tram passe par la gare de Poissy et deserve un maximum de lieux dans notre ville. Cela facilitera et fluidifiera les déplacements des pisciaicais dont beaucoup dépend des transports en commun pour les activités professionnelles ou leurs études .

**Anonyme (C. Driencourt)**

Les nombreuses communications et publications effectuées ces dernières années ont largement fait état de chiffres, donnant le sentiment que le sujet est techniquement maîtrisé. Or, en participant aux réunions de concertation puis celle de l'enquête d'utilité publique complémentaire, on constate qu'en réponse à des questions précises la réponse est souvent "Nous [IDF Mobilités] nous engageons à rechercher la meilleure solution". Cette réponse est la même depuis 2 ans, qu'ont-ils fait pendant tout ce temps ? Elle est aussi pratique, cette réponse, elle n'engage à rien : rechercher n'est pas trouver et encore moins proposer des solutions. J'émetts par conséquent des doutes sur tout ce qui est annoncé : - Coûts, l'option 1 a été revalorisée, quelle crédibilité accorder à l'option 2 ? On nous répète que ce ne sont pas les habitants de Poissy qui payeront. Bien sûr que si, la facture présentée est celle prise en charge par la SNCF et IDF Mobilités. Elle est incomplète, par exemple l'espace urbain est à la charge de la Ville et/ou communauté urbaine. N'oublions pas non plus que c'est la carte Navigo qui augmente déjà et augmentera encore. Nous payerons d'une manière ou d'une autre. La somme évoquée ne comptabilise pas non plus les dépenses avant projet, que nous payons dès à présent. Citons la plaquette "Poissy trace son avenir" : - Délais, affirmer une durée de 4 à 5 ans quand on observe la complexité des travaux sur ces 10 petits kilomètres n'est pas crédible. Durant toute la durée de ces travaux, les riverains qui ne vivront plus : pris en otage chez eux, impossibilité de revente de leur bien, nuisances diverses... - Travaux, ils sont pharaoniques : le débranchement de l'actuelle GC, l'élargissement des ponts, les systèmes de changement d'alimentation électrique, l'emprise réelle des voies. Tout cela a été minoré, édulcoré, prétendant des travaux par tronçons. Est-ce vraiment possible ? - impacts, l'emprise d'un train-tram comme on le voit dans certaines villes est telle que les axes occupés devront détruire maisons, jardins, buttes, places de parking privées ou collectives, esoadces verts. D'autre part, même relativement silencieux, cet engin roulant a des moteurs électriques qui sifflent, il se déplace sur des rails séparés les uns des autres créant des claquements sur son passage, il alterne les courbes à plusieurs reprises en plein centre ville générant des grincements, il fait entendre sa "cloche" sur tout son trajet. Et que dire des vibrations ? Regardez le tracé, il passera à moins de 10 mètres de logements par endroit, aucune donnée chiffrée sur ce point. Rappelons-nous qu'il passerait toutes les 10 à 20 minutes. Ce qui est maîtrisé à coup sûr, c'est l'art de la communication : les discours, les prises de paroles favorables parfaitement positionnées durant les réunions de concertation, les plaquettes façon promoteur immobilier, les édits des personnalités politiques de haut vol... Le tracé 2 donne l'illusion d'apporter beaucoup à beaucoup de monde. C'est inexact : à part quelques uns qui en tireront profit et qui l'ont bien compris, il ne servira pas à la majorité, et nous le payerons sous plusieurs formes pendant des décennies, financièrement comme Azalis, et structurellement car c'est un occupant supplémentaire d'axes déjà saturés. Nous voulons améliorer notre quotidien à Poissy et offrir une solution complémentaire de transport en commun à moindre frais, disponible rapidement et avec un impact modéré ? Options pour le tracé 1. Amis Pisciicais : nous risquons tous les jours une rupture de ligament ou une fracture sur des trottoirs en mauvais état, exigeons une réflexion de notre espace de circulation piéton, sans attendre des promesses de travaux mégalomanes. C'est concret, c'est notre quotidien. Sincèrement

Enquête DUP : Thèmes

Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	Enquête DUP : Thèmes										
											1	2	3	4	5	6	7	8	9		
Observation portée sur le registre électronique	Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Contre avec une station	complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	
662				08/02/18			x								x	x					
663				08/02/18					x			x	x		x						

Résumé de l'observation/courrier/pétition

compatible St Germain-en-Laye	Enquêtes mise en	Non exploitable
-------------------------------	------------------	-----------------

**M LUC, Bd DE LA PAIX, 78300 Poissy**  
 Quand on a un moment de neige et de verglas comme la France et Poissy en ont connu, on ne peut que souscrire aux transports alternatifs. Le futur tram sera accessible au plus grand nombre. Et si nous avions à nouveau ce type de difficultés météo, alors nous serions les plus heureux de laisser nos voitures à domicile et d'emprunter ces transports en commun. OUI au tram urbain de toute évidence

**Daniel Faure**  
 Le nouveau tracé urbain et la nouvelle enquête associée : Un mauvais coup porté à la lutte contre le changement climatique. Le changement climatique est le plus grave des problèmes auxquels est confrontée notre planète. Pour lutter contre, il faut diminuer les trajets en voiture et favoriser les déplacements en transport en commun, tout le monde est d'accord là-dessus. Mais il faut le faire rapidement, car le temps presse, en effet encore aujourd'hui, les émissions de CO2 continuent d'augmenter. Alors perdre 5 ans (au moins) sur la date de la mise en service de ce nouveau tronçon du T13 est grave. Surtout que cela n'est pas compensé par les améliorations (?) que le nouveau tracé est censé apporter. L'utilité d'un tram express pour la défense de l'environnement De nombreux déplacements s'effectuent en voiture dans la bordure Ouest de Paris. Cette région ne se limite pas aux villes de St Germain en Laye (40 000 habitants) et de Poissy (37 000 habitants), mais comprend aussi deux 2 pôles importants qui sont les villes nouvelles de St Quentin en Yvelines (227 000 habitants) et de Cergy Pontoise, (203 500 habitants). En voiture, 36 km les séparent dans l'itinéraire le plus court et 53 km pour le plus long. Le tram T13 offrira une alternative intéressante pour ce trajet (Ligne N (St Quentin en Y) T13 (Achères) RER A (Cergy-Pontoise), pour le plus grand bien de l'environnement. Et même ceux qui font déjà le même trajet en TC (1h 12) par Versailles et la Défense, apprécieront un trajet un peu plus court, et en tout cas de meilleures conditions de confort, puisque les tronçons sur Ligne N et RER A, plus éloignés de Paris, seront moins chargés, et que le T13 sera relativement peu chargé. Hélas, le tracé urbain par Poissy serait un très mauvais signal envoyé à toutes ces populations : arrêts nombreux, affluence bien plus importante dans Poissy (voir le différentiel de 6500 voyageurs), avec probablement des poussettes, comme on le voit sur certaines lignes de tram déjà réalisées en IdF. Il est clair que beaucoup se décourageraient. Le périmètre de l'enquête publique Pour les raisons citées ci-dessus, il serait normal que l'enquête s'étende à toutes les communes concernées, donc aux deux grandes agglomérations citées au-dessus. Malheureusement ce n'est pas le cas. A l'inverse la municipalité de Poissy propose une amélioration (?) qui ne lui coûte rien puisque c'est le département qui paye, département qui comprend les deux grandes agglomérations citées au-dessus, qui sont au contraire pénalisées par le tracé urbain. Tout cela est assez choquant. On peut remarquer d'ailleurs qu'il en va à peu près de même pour la « virgule » de St Germain, pour lequel la commune de St Germain ne paye rien. La population desservie Le chiffre de 37000 habitants desservis est manifestement trop élevé. Tous les habitants de Poissy seraient desservis ! En fait le quartier de la Maladrerie ne serait pas desservi avec l'hypothèse choisie (moins de 500 m) Le nombre de voyageurs et le trajet moyen Le nombre de voyageurs passerait de 10500 à 17000, soit une augmentation de 60%. Mais cette amélioration (?) se fait au prix de 150 M€ supplémentaires, soit un coût augmenté de 150%. Les 6500 voyageurs supplémentaires seraient pour la plupart des habitants de Poissy. Quel serait leur type de trajet ? L'étude ne dit rien là-dessus, on peut imaginer que la moitié des ces trajets seraient des trajets à l'intérieur de Poissy, entre les trois stations. Autrement dit des trajets courts de 1 à 2 km qui auraient pu être faits ou en voiture (ou bien en bus si la ville de Poissy organisait une liaison par bus entre les quartiers). Et comme on l'a dit plus haut, tous les voyageurs qui ne font que passer par Poissy, et qui pour beaucoup ont de longs trajets, sont à l'inverse pénalisés.

**Enquête DUP : Thèmes**

	Enquête DUP : Thèmes									Résumé de l'observation/courrier/pétition
	1	2	3	4	5	6	7	8	9	
Observation portée sur le registre électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye
Observation portée sur l'adresse électronique	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable	
664	X			X						Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye
	complémentaire au tracé initial	Contre le tracé urbain	Pour le tracé urbain	Association	Date	Pétition				
	Contre le tracé urbain	Pour le tracé urbain	Pour avec une station complète	Association	Date	Pétition				
				Association	Date	Pétition				
				Association	Date	Pétition				
665	X		X							<b>M Cousin</b> Le tracé urbain est dangereux. Je reviens sur l'avis 117 que j'ai déposé en début de consultation pour y apporter un complément. En effet j'ai signalé mon inquiétude quant à la dangerosité de la traversée des rames au niveau de la chaussée boulevard Lefebvre, masquée dans les deux sens par le pont. J'ai demandé par courrier à IDF Mobilités comment serait assurée la sécurité à cet endroit. Sans réponse, j'ai renouvelé ma demande lors de la réunion organisée par leurs soins le 7 décembre à Paris. Il m'a été indiqué que je recevrais une réponse des experts de la question sécurité. Je n'ai rien reçu à ce jour, le problème est-il aussi délicat que cela à traiter. <b>AUCUNE DECISION RESPONSABLE NE DOIT ÊTRE PRISE EN FAVEUR DU TRACÉ URBAIN SANS QUE CETTE ALERTE SECURITE NE SOIT TRAITÉE.</b>
665	X		X							<b>Mme RENAT, 63 BOULEVARD GAMBETTA, 78300 POISSY</b> je vous écris ce jour pour exprimer mon désaccord avec le tracé urbain. Cette rue est déjà très passante mettre un tram train en plus me paraît dangereux malgré la réduction de vitesse à 30 km au vu des nombreuses résidences aux alentours. Le bruit des voitures est une nuisance mais avec le tram train en plus la tranquillité va être très précaire (entretien, vibrations, bruit...). Je crains que la ville soit couper en deux et me serve juste de transit. Je suis propriétaire aime cette ville et je trouverais regrettable de devoir la quitter. Je comprends fort bien que des changements soit nécessaire mais à quel prix.
666	X		X		X					<b>Mme GUENARD, 14 rue des Capucines 78300 POISSY</b> Le détournement par Poissy (le projet du tram 13) n'a aucun sens. Il rallongera inutilement le temps de trajet inter cités, il coûtera cher à nos collectivités, il sera peu utilisé par les Pisciais car les stations sont mal pratiques pour les correspondances, tout en rendant leur vie plus difficile (pour se garer avec la réduction des places consécutive au rétrécissement de plusieurs voies importantes), il expropriera des habitants et arrachera des dizaines d'arbres, sans compter les risques pour la population et les nuisances autour de l'école Péguy. Je suis opposée à ce projet et demande le rétablissement du parcours initial, celui de la Grande ceinture
667		X	X							<b>Emilie</b> Je suis habitante du centre ville et ne veut pas que tram y passe car si c'était le cas nous constituerions en collectif de défense du centre ville et de ses habitants. Je suis pour le tracé initial comme beaucoup d'habitants de Poissy. Je suis attirée de voir que les observations sont en faite une tribune politique. C'est pourquoi je demande à cette commission d'enquête de prendre en compte les habitants et habitantes qui défendent la ville et son environnement. Pour le tracé initial et pour garder notre centre ville humain !

	Enquête DUP : Thèmes																							
	Observation portée sur le registre électronique		Observation portée sur l'adresse électronique	Courrier	Pétition	Date	Association	Politique	Pour le tracé urbain	Pour avec une station compléme	Contre le tracé urbain	Complémentaire au tracé initial	Le tracé	Les travaux	Les impacts permanents	L'accessibilité	L'offre de service	Sécurité sureté	Analyse socio-économique et utilité éco du projet	Divers	Non exploitable			
	Observation portée sur l'adresse	Observation portée sur le registre électronique																						
																							Enquêtes mise en compatibilité St Germain-en-Laye	<b>Résumé de l'observation/courrier/pétition</b>
668					08/02/18				x				x				x		x				PASCAL GONDRY, 78260 ACHERES La station "Achères-chêne feuillu" ou "Technoparc" classée "station à plus long terme" sur votre plan, est pourtant très importante!!! Elle pourrait promouvoir le technoparc" en le reliant plus facilement à Paris et elle faciliterait aussi les liaisons avec Paris des nombreux habitants de la Z.A.C. du chêne feuillu. De plus, je vous invite à replanter des arbres pour compenser ceux (tricentenaires) abattus entre St Germain et Achères. Merci à Valérie Pecresse pour son action dynamique.	
669					08/02/18				x				x				x		x				PASCAL GONDRY, 78260 ACHERES Id Ci-dessus	
670					08/02/18				x				x				x		x				M Moujinet, 78300 Poissy Le nouveau tracé Urbain passant par Poissy doit être soutenu. Je souscris à tous les motifs développés en faveur de ce tracé. En ma qualité d'avocat conseil en entreprises, je peux affirmer que nombreuses sont les entreprises qui accueillent favorablement ce projet. Il offre une possibilité fabuleuse de procéder à des recrutements de salariés sur une zone géographique plus large.	
671					08/02/18				x				x				x		x				M GOURDON, . ENVIRONNEMENT SA - 111 BOULEVARD ROBESPIERRE, 78300 POISSY Sur un plan économique pour la région pisciacaise, le Tram-train résoudra une grande partie des problèmes dus au trafic saturé sur la traversée de Poissy, et ceci surtout s'il s'arrête à proximité immédiate de la gare RER Poissy. Environnement SA compte environ 240 personnes travaillant à Poissy et qui résident principalement aux environs immédiats: dont Achères, Saint germain, région St Cyr/Versailles. Dans le cas où la station Gambetta serait réalisée (400m de la société) un sondage auprès des employés révèle que plus de 30% de l'effectif utiliseraient spontanément le tram-train pour les trajets travail et gagneraient entre 1/4h et 3/4h de trajet matin et soir, ce qui est considérable sans même tenir compte du stress et danger de la route, du gain de sérénité, de lecture possible, de détente et repos intellectuel... C'est une évidence économique et écologique ! De plus, Environnement SA est une société de pointe technologique, très en avance et leader mondial dans le domaine de l'environnement. La concrétisation d'une image locale de modernité, de dynamisme, de l'application logique du concept du développement durable, véhiculée par un tram urbain aura des retombées ultra positives pour tout le tissu économique local. Par ailleurs, Maire de Villennes sur Seine pendant 4 mandats (1989-2014), j'assure que l'arrêt de ce tram-train à la gare RER est une formidable aubaine pour les jeunes villennois comme pour les personnes âgées, pour se rendre plus facilement à Versailles. Ceci sous réserve bien évidemment qu'il y ait comme envisagé un arrêt à 100m de la gare RER de Poissy. L'utilisation d'un transport intermédiaire type navette, en annihilerait tout l'intérêt. Je reste à totale disposition de la Commission.	